

DISCIPLINES ENSEIGNÉES

VENTS

Clarinette / Clarinette basse	Olivier Faure
Flûte traversière	Béatrix Grandgeorge
Flûte à bec	Aurore Deleplancque
Saxophone / Saxophone jazz	Nicolas Smialkowski
Trombone / Trombone jazz / Tuba	Laurent Jeanne
Trompette / Cor	Franck Delpeut

CORDES

Guitare classique	Jean-François Gondrand	
Guitare basse	Claude Frachet	
Guitare électrique	Claude Frachet	
Harpe	Saori Kikuchi	
Violon	Valérie Crouillère	Marie-Jeanne Lechaux
Violoncelle	Florent Dartinet	

CLAVIERS

Piano	Guillaume Adam	Bénédicte Baudouin
Piano / Piano jazz	Eric Lang	

PERCUSSION

Batterie	Jean-Luc Dayan
----------	----------------

CHANT

Chant classique	Caroline Musson
Chant variété / Chant jazz	Rémi Bonetti

FM

Eveil (moyenne et grande section)	Aurore Deleplancque
Atelier découverte (CP)	Aurore Deleplancque
Formation musicale	Aurore Deleplancque

ATELIER DÉCOUVERTE (À PARTIR DU CP)

Clarinette	Olivier Faure
Flûte	Béatrix Grandgeorge
Flûte à bec	Aurore Deleplancque
Guitare	Jean-François Gondrand
Saxophone	Nicolas Smialkowski
Trombone / Tuba	Laurent Jeanne
Trompette	Franck Delpeut
Violon	Marie-Jeanne Lechaux
Violoncelle	Florent Dartinet

MUSIQUE D'ENSEMBLE

Arcy Swing Big Band	Rémi Bonetti	
Ensemble de clarinettes	Olivier Faure	
Ensemble de cuivres	Franck Delpeut	
Fanfare de rue	Franck Delpeut	
Musique de chambre	Guillaume Adam	Bénédicte Baudouin
Orchestre	Olivier Faure	

COORDINATION PÉDAGOGIQUE

Coordinateur pédagogique	Olivier Faure
--------------------------	---------------

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

ADMISSIONS

Anciens élèves :

Préinscriptions en ligne via l'application
Open talent.

Inscriptions anciens et nouveaux élèves :

Mercredi 7 septembre 2022 de 20h à 21h

Pour tous :

Samedi 10 septembre 2022 à partir de 9h
Lors du Forum des Associations
Gymnase COSEC- stade Jean Moulin

TARIFS ANNUELS (DISPONIBLES SUR LE SITE)

Résidents Versailles Grand Parc :
Cotisation variable en fonction des activités
choisies : de 50 € à 1 090 €

Résidents extérieurs :

Cotisation variable en fonction des activités
choisies : de 50 € à 1 400 €

Echelonnement des paiements possible
jusqu'à dix échéances. Chèques vacances
acceptés.

ÉCOLE DE MUSIQUE DE BOIS D'ARCY

Espace Baragué
rue Baragué - 78390 Bois d'Arcy
01 30 58 39 75

Contactez-nous sur edmba@free.fr
Plus d'infos sur :
<http://edmba.free.fr>
Retrouvez-nous sur Facebook !

Adresse postale

École de musique de Bois d'Arcy
Association Jeunesse Arcisienne
Mairie de Bois d'Arcy
Avenue Paul Vaillant Couturier
78390 Bois d'Arcy

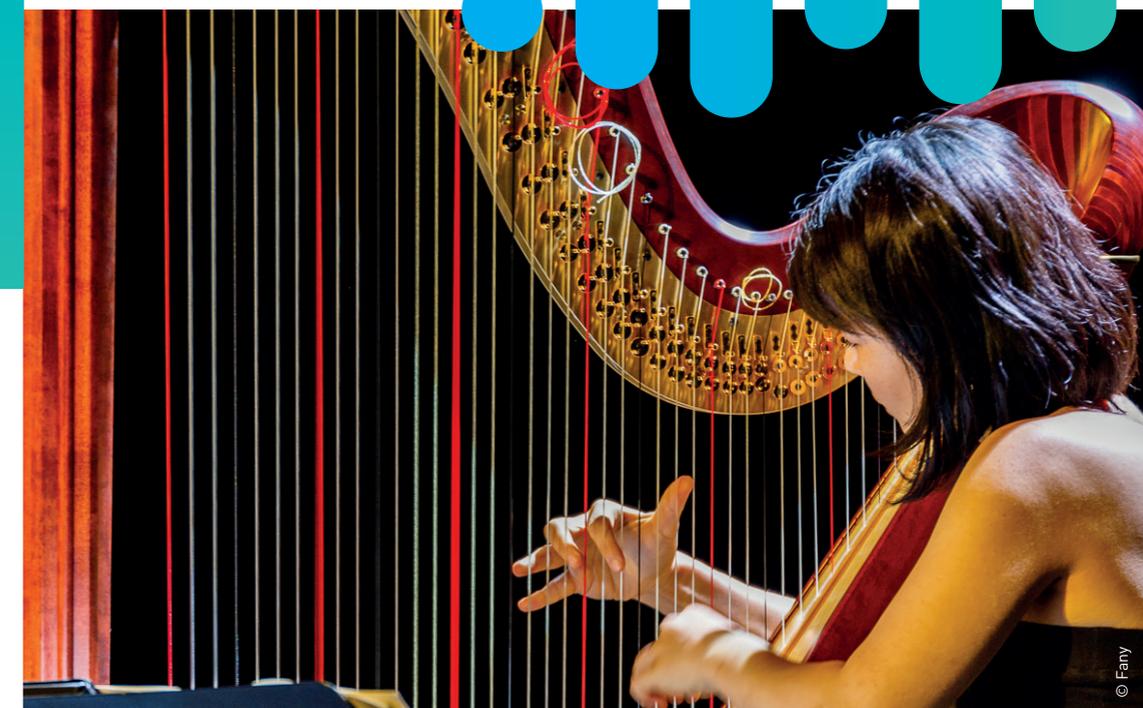
Secrétariat ouvert au public

Du mardi au vendredi : de 17h à 18h30

ÉCOLE DE MUSIQUE DE BOIS D'ARCY

2022 - 2023

VersaillesGrandParc.fr



PRÉSENTATION

L'école de Musique de Bois d'Arcy fête ses 48 ans en 2022 !

Quarante huit ans qui lui ont permis de se développer dans deux directions parallèles et complémentaires : la rigueur et le plaisir !

PLAISIR ...

... de maîtriser un instrument, une technique, une science (via la « formation musicale ») ; plaisir de jouer en public (les auditions, le concert annuel, la remise des diplômes mais également les nombreuses manifestations auxquelles les orchestres de l'école de musique participent, à Bois d'Arcy comme à l'extérieur).

Plaisir enfin de jouer avec d'autres (musique de chambre, petites formations de jazz, l'orchestre, l'atelier musiques actuelles, le big band).

RIGUEUR ...

... de l'apprentissage, auprès de musiciens professionnels désireux de transmettre leur passion pour la musique et leur savoir à des amateurs, voire à de futurs professionnels ; rigueur des méthodes, à l'opposé de toute démagogie, privilégiant l'effort et le travail tout en respectant le rythme de chacun ; rigueur de la formation musicale - indispensable complément de la pratique instrumentale - enseignée de la manière la moins fastidieuse possible sans pour autant en simplifier le contenu.

Dans un souci constant d'offrir à ses élèves le plus vaste choix possible d'activités, l'école de Musique a ouvert des ateliers découvertes à partir des classes de CP. Une année de découvrir qui permet d'appréhender de nombreux instruments (trompette, violon, flûte traversière, flûte à bec, clarinette, saxophone, trombone ou tuba, guitare et violoncelle).

CURSUS ET ÉVALUATIONS

ÉVEIL

Le jardin musical propose aux jeunes enfants de moyenne et grande section de maternelle une découverte ludique des rythmes, des instruments et des formes à travers l'écoute, les jeux et le chant.

ATELIER DÉCOUVERTE INITIATION

L'initiation s'adresse aux enfants de CP et leur permet d'aborder les bases de la pratique musicale, de la théorie et du langage, afin de les préparer à aborder l'année suivante, le cursus de formation musicale.

ATELIER DÉCOUVERTE INSTRUMENTALE

Durant le 1er trimestre les élèves partent à la découverte de plusieurs instruments trompette, violon, flûte traversière, flûte à bec, clarinette, saxophone, trombone ou tuba, guitare et violoncelle pour ensuite pratiquer l'instrument de leur choix les 2^{ème} et 3^{ème} trimestres.

CYCLE 1, 2 ET 3

À partir du CE1, les élèves peuvent choisir la pratique d'un instrument et entrent dans leur première année de formation musicale. Afin de garantir l'homogénéité des classes, des évaluations sont pratiquées en janvier et juin jusqu'en fin de cycle 2.

FORMATION INSTRUMENTALE

LE 1^{ER} CYCLE

Les élèves intégrant ce cycle peuvent avoir au préalable suivi une phase d'éveil ou d'initiation. Cette première étape de 3 à 5 ans a pour objectif de construire la motivation et la méthode de l'élève autour de la pratique d'une discipline instrumentale.

LE 2^E CYCLE

Cette deuxième étape de 3 à 5 ans doit contribuer au développement artistique et musical personnel en favorisant notamment :

- une bonne ouverture culturelle
- l'appropriation d'un langage musical et l'acquisition des bases d'une pratique autonome
- la capacité à tenir sa place dans la pratique collective

LE 3^E CYCLE

Ce cycle final doit permettre à l'élève de développer un projet artistique personnel, d'accéder à une pratique autonome, d'acquérir des connaissances structurées et de s'intégrer dans le champ de la pratique musicale amateur.

ÉVALUATIONS

Règles et non sanctions, les examens d'instruments annuels, qui suivent le cursus de la CMF (Confédération Musicale de France), permettent aux élèves à la fois d'évaluer leur progression et de bénéficier des conseils et des remarques de jurys extérieurs. L'échec, même répété, à ces examens, n'induit aucune autre conséquence que le maintien de l'élève dans le même niveau.

Ces contrôles sont pratiqués au sein de l'École de Musique pour les niveaux Cycle 1, Cycle 2 et Cycle 3, puis dans le cadre d'examens centralisés départementaux ou régionaux, avec l'UCEM 78.



PRATIQUE COLLECTIVE

→ LE BIG BAND « ARCY SWING »

Le grand orchestre de jazz de l'école de musique accueille une quinzaine de musiciens pour interpréter un répertoire allant du swing au be-bop, composé d'arrangements traditionnels ou originaux, ainsi qu'un vaste choix de musiques de films et de thèmes de jazz chantés par des solistes ou par la chorale d'enfants.

→ L'ORCHESTRE

L'orchestre propose un répertoire de musique classique, de variétés ou de musiques de films, sur des arrangements originaux élaborés en fonction des instruments représentés et du niveau des musiciens.

→ LA FANFARE DE RUE

La fanfare accompagne aussi bien les événements festifs que les cérémonies officielles de la ville avec des pièces de jazz, de variété ou d'harmonie.

→ LES ENSEMBLES

Ils réunissent les élèves d'une ou plusieurs classes (trombones, cuivres, flûtes à bec, guitares, clarinettes, clarinettes basses, percussions...) et sont également sollicités pour animer la vie culturelle de Bois d'Arcy et participer aux concerts de l'école de musique.

→ LA MUSIQUE DE CHAMBRE, LES ATELIERS JAZZ ET LES GROUPES POP-ROCK

Du duo au sextet, ces petites formations d'élèves des 2^e et 3^e cycles travaillent en alternance tout au long de l'année sous le regard attentif des professeurs chargés de cette discipline et sont invitées à présenter leur travail en public au cours d'auditions ou de concerts.



Les orchestres de l'école de musique sont régulièrement sollicités par la municipalité pour animer les événements culturels et les cérémonies.

